

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant ce médicament. Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par votre pharmacien ou votre droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin ou de votre pharmacien. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

TussEx Gouttes contre la toux, gouttes

Médicament homéopathique

Qu'est-ce que le TussEx et quand doit-il être utilisé?

Selon la conception homéopathique, TussEx peut être utilisé en cas d'inflammations aiguës des voies respiratoires (par ex. bronchite), de toux irritative et spasmodique, avec toux sèche, aboyante, déchirante, sensation de grattement et de chatouillement dans la gorge et mucosités épaisses, difficiles à expectorer.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Si votre médecin vous a prescrit d'autres médicaments, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si TussEx peut être pris simultanément.

Quand TussEx ne doit-il pas être utilisé ou seulement avec précaution?

TussEx ne doit pas être utilisé en cas d'hypersensibilité connue à l'un des composants.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie,
- vous êtes allergique ou
- vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication!)

TussEx peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis du médecin ou du pharmacien.

Comment utiliser TussEx?

Sauf prescription contraire du médecin, les adultes et les adolescents peuvent prendre 10 gouttes plusieurs fois par jour, dans les cas aigus. Réduire la fréquence des prises au fur et à mesure de l'amélioration. Les enfants peuvent prendre 5 gouttes diluées dans de l'eau, 3 fois par jour. Si l'amélioration escomptée de l'enfant en bas âge / de l'enfant ne se produit pas, faites-le examiner par un médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin ou à votre pharmacien.

Quels effets secondaires TussEx peut-il provoquer?



La prise de TussEx peut provoquer les effets secondaires suivants: En cas d'hypersensibilité à un des composants des réactions allergiques peuvent apparaître (rougeur de la peau). Il faut alors interrompre le traitement et consulter un médecin.

Si vous remarquez des effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

La prise de médicaments homéopathiques peut aggraver passagèrement les troubles (aggravation initiale).

Si cette aggravation persiste, cessez le traitement avec TussEx et informez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

À quoi faut-il encore faire attention?

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à température ambiante (15-25°C).

Ce médicament contient 55 % vol. d'alcool.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contient TussEx?

50 ml de solution contiennent Drosera D4, Hepar sulfuris D6, Bryonia D3, Eucalyptus D3, Echinacea purpurea D4, Ipecacuanha D4, à parts égales, 55 % vol. d'alcool: 26 gouttes correspondent à une quantité de 1 ml.

Numéro d'autorisation

56138 (Swissmedic)

Où obtenez-vous TussEx? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Emballages de 50 ml.

Titulaire de l'autorisation

HERBAMED AG, CH-9004 St. Gallen

Adresse postale

HERBAMED AG, CH-9055 Bühler

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en février 2003 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

